

35 ABONDANCE

Société en Nom Collectif au Capital de 1.000 €EUROS

**Siège social : 90 avenue de Wagram
75017 - PARIS**

RCS PARIS 929 715 985

ACTE DE CESSIION DE PARTS SOCIALES

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La société « DEVON STORAGE FRANCE »

Société par Actions Simplifiée au capital de 30.000.000 Euros

Ayant son siège social 90 avenue de Wagram – 75017 PARIS

Immatriculée au R.C.S. de Paris sous le n° 421 318 809

Représentée par sa Présidente, la SARL IENA II,

Elle-même représentée par Monsieur Daniel GUERIN

CEDANTE,

La société « IENA II »

Société à Responsabilité Limitée au capital de 75.000.000 Euros,

Ayant son siège social 78 avenue Raymond Poincaré, 75116 PARIS

Immatriculée au R.C.S. de Paris sous le n° 418 355 293

Représentée par son gérant, Monsieur Pierre SERVAIS,

CESSIONNAIRE,

PREALABLEMENT A LA CESSIION DE PARTS SOCIALES, OBJET DES PRESENTES, IL A ETE EXPOSE CE QUI SUIT :

EXPOSE

La société a été constituée sous la forme d'une Société en Nom Collectif par acte sous seing privé en date du 04 juin 2024.

La Société a actuellement son siège social sis à PARIS (75017), 90 avenue de Wagram.

La société a pour objet, en France, dans les départements et territoires d'Outre-Mer, dans les pays de l'Union Européenne et à l'étranger :

➤ **L'achat, la vente, la construction, la mise en valeur, l'administration, la location,**

l'exploitation et toutes transactions de tous biens mobiliers ou immobiliers, bâtis ou non bâtis tels que immeubles, fonds de commerce, l'activité de marchand de biens, commissionnement et courtage et toutes opérations portant sur les biens d'autrui.

- La souscription d'actions ou de parts de Sociétés Civiles Immobilières, apports en Sociétés et échanges de tous biens tels que définis ci-dessus.
 - L'acquisition de tous droits à la souscription d'emprunts.
 - Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement et ce, par tous moyens prévus par la loi.
- Le capital social de la Société s'élève, à ce jour, à la somme de MILLE €UROS (1.000,00 €), lequel est divisé en CENT (1.000) parts sociales de UN €URO (1 €) chacune, numérotées 1 à 1.000, lesquelles sont réparties comme suit :
- La SAS « DEVON STORAGE FRANCE », détenant la propriété de 990 parts numérotées de 1 à 990,
 - La « SAS « WSV FRANCE » détenant la propriété de 10 parts numérotée 991 à 1.000,

Total des parts composant le capital

1.000 parts

La durée de la Société a été fixée à quatre vingt dix neuf années (99) à compter du 11/06/2024, date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

Les statuts constitutifs ont été déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Paris, en date du 11/06/2024, sous le numéro 2024R080492.

La Société est actuellement gérée et administrée par la SAS DEVON STORAGE FRANCE représentée par sa Présidente, la SARL IENA II, elle-même représentée par son gérant, Monsieur Daniel GUERIN et/ou Monsieur Pierre SERVAIS et ce pour une durée illimitée.

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 929 715 985.

CLAUSE D'AGREMENT

Aux termes de l'article 11, *Transmission des parts sociales*, des statuts de la Société, il est stipulé : ***Toute cession de parts sociales doit être constatée par écrit.***

Les parts sociales ne peuvent être cédées à des personnes étrangères à la société ou entre associés qu'avec le consentement de tous les associés.

Autorisation de cession

Ladite cession a fait l'objet d'une autorisation des associés par assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2025 conformément à l'article 11 des statuts.

○○*○*○*

CECI EXPOSE, IL EST PASSE A LA CESSION DE PARTS SOCIALES, OBJET DES PRESENTES :

CESSION DE PARTS SOCIALES

Par ces présentes, la SAS « **DEVON STORAGE FRANCE** » cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droit, à la SARL IENA II qui accepte, NEUF CENT QUATRE VINGT DIX (990) parts sociales numérotée de 1 à 990 de ladite société, avec tous les droits et obligations qui y sont attachés.

PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de NEUF CENT QUATRE VINGT DIX EUROS (990 €) ainsi que la SAS « **DEVON STORAGE FRANCE** », Cédante, reconnaît avoir reçu par virement de la SARL IENA II, Cessionnaire et dont elle lui donne ici bonne et valable quittance.

DONT QUITTANCE

PROPRIETE – JOUISSANCE

Cette cession, qui n'entraîne pas la dissolution de la Société, prendra effet à compter de ce jour, date à compter de laquelle la société Cessionnaire sera propriétaire de ladite part, en touchera les revenus et bénéficiera de tous les droits qui y seront attachés.

SIGNIFICATION

Un exemplaire enregistré du présent acte de cession sera remis gratuitement à la société pour signification contre remise d'une attestation de ce dépôt par le gérant.

FRAIS

Tous les frais, droits et honoraires des présentes, et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par la Cessionnaire qui s'y oblige.

PREPONDERANCE IMMOBILIERE – PLUS-VALUE :

Pour la perception des droits d'enregistrement, les parties déclarent :

- ✓ que la société, objet de la présente cession, est à prépondérance immobilière,
- ✓ que la cession ne confère pas la jouissance de droits immobiliers,
- ✓ que la présente cession est exemptée de plus-value, le prix de cession correspondant à la valeur nominale des parts, prix auquel les parts cédées ont été souscrites.



Tous pouvoirs sont donnés au porteur des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Fait à Paris, le 19 septembre 2025

En cinq originaux

- Dont
- un pour le Cédant
 - un pour le Cessionnaire
 - un pour l'Enregistrement
 - un pour le Greffe
 - un pour la Société

LA CEDANTE DE PREMIERE PART
Sté « DEVON STORAGE FRANCE »
La Présidente, la SARL IENA II
Son Gérant, M. Daniel GUERIN



LA CESSIONNAIRE
La SARL IENA II
Son Gérant, M. Pierre SERVAIS



Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
PARIS ST-LAZARE
Le 26/09/2025 Dossier 2025 00033905, référence 7564P61 2025 A 06670
Enregistrement : 25 € Penalités : 0 €
Total liquide : Vingt-cinq Euros
Montant reçu : Vingt-cinq Euros